

Reçu le :
19 NOV. 2013
Accueil

PRÉFÈTE DE SEINE-ET-MARNE

DIRECTION REGIONALE ET INTERDEPARTEMENTALE
DE L'ENVIRONNEMENT ET DE L'ENERGIE
D'ILE-DE-FRANCE

Melun, le 15 NOV. 2013

Unité Territoriale de Seine-et-Marne

E-4/13 n° 2781

Affaire suivie par : Alain DHAUSSY
tél : 0164105355 – Fax : 0164416199
alain.dhaussy@developpement-durable.gouv.fr

Objet : Déclassement de la société ATF-GAIA située 564, rue de la Motte sur la commune de Moissy-Cramayel (77).
Réf : Votre courrier du 19 septembre 2013.

Monsieur,

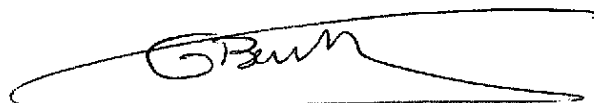
Dans votre courrier du 19 septembre 2013, vous nous confirmez votre positionnement relatif à la rubrique 2711-2 de la nomenclature des installations sur votre site cité en objet, en demandant un déclassement de votre activité soumise à déclaration, pour votre installation de transit, regroupement ou tri de déchets d'équipements électriques et électroniques bénéficiant du récépissé de déclaration n° 11 DRIEE 66 du 30 juin 2011, en précisant que le volume susceptible d'être entreposé ne dépasse pas 40m³, soit un volume inférieur aux 100m³ constituant le seuil du régime déclaratif.

J'ai l'honneur de vous informer que l'activité de transit, regroupement ou tri de déchets d'équipements électriques et électroniques que votre Société exerce, ne relève plus de la législation des installations classées pour la protection de l'environnement, le volume présent (matériel électronique) sur le site étant inférieur au seuil de classement de la rubrique 2711-2 de la nomenclature des installations classées pour la protection de l'environnement.

Votre activité relève du droit commun et doit donc être exercée dans le respect du règlement sanitaire départemental et des dispositions d'urbanisme locales notamment.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

La Préfète,
Pour la Préfète et par délégation
Pour le Directeur empêché,
Le Chef de l'Unité Territoriale,



Guillaume BAILLY

Monsieur le Président
Société ATF-GAIA
564, rue de la Motte
BP 60017
77551 MOISSY-CRAMAYEL

www.driee.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr

Copie à :
Préfecture / DCSE
Mairie de Moissy-Cramayel



Certificat A1607
Champ de certification,
disponible sur demande